

 **Prairies**

 **Le semis de prairie sous couvert de MCPI, une solution pour faire face aux fins d'été secs**

Pour la troisième année consécutive, l'absence de précipitations n'incite pas à implanter des prairies. S'il est possible de semer certaines espèces jusqu'à fin septembre, voire début octobre (ray grass anglais et trèfle blanc), d'autres doivent être semées rapidement pour être suffisamment développées en cas de gelées précoces à l'automne (trèfle violet, luzerne et dactyle notamment).

Tant que les prévisions météo n'annoncent pas de pluies significatives, il ne sert à rien de précipiter les semis. Après la mi-septembre, si les semis n'ont toujours pas pu avoir lieu, il faudra privilégier des implantations de prairies sous couvert d'associations céréales-protéagineux destinés à être récoltés en fourrage au printemps 2021 (MCPI).

Cette technique donne de bons résultats et permet de décaler les semis de prairies à début octobre en réduisant les risques liés au froid (les céréales et protéagineux protègent la prairie du froid). Autre avantage, cette technique permet une production de fourrage plus importante en première coupe qu'une prairie seule tout en ayant la possibilité de réaliser une deuxième exploitation avant l'été.

Le semis de la prairie et du MCPI se fait le même jour, en un ou deux passages selon le matériel à disposition.



Certains secteurs ont pu bénéficier des quelques précipitations la semaine dernière qui ont permis aux prés de reverdir. Attention à ne pas précipiter le retour des animaux sur ces parcelles : le pâturage de jeunes pousses épuise les plantes et risque d'entraîner une dégradation de la prairie. Mieux vaut continuer d'affourager les animaux et attendre d'avoir une hauteur d'herbe suffisante pour envisager un pâturage d'automne.